

CHARTRE RSE

GROUPE



DEYA

 Deya

 Kazed

2019

CHARTRE RSE

En tant qu'industriel, le **Groupe DEYA** est particulièrement sensible aux sujets **environnementaux** et **sociétaux**.

Dans cet état d'esprit, le **groupe DEYA** s'est engagé pour l'ensemble de ses sociétés (**DEYA Distribution, EDAC, PLAKARDS, BLOCFER, PAC DAMAS**) dans une démarche globale de **RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise)** en suivant le référentiel international **ISO 26000**.

NOTRE DÉMARCHE RSE SE DÉCLINE AUTOUR DE 5 AXES :



LE RESPECT DU DROIT DE NOS COLLABORATEURS

Nous appliquons notamment les textes comme la **Déclaration Universelle Droits de l'Homme**, la **Convention des Nations Unies sur les Droits de l'Enfant** et les **conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT)**.

De même, nous nous engageons à lutter contre **toute forme de discrimination** quelle qu'elle soit (handicap, âge, sexe, appartenance à une race, conviction religieuse...).

Nous avons rédigé **une charte** régissant **l'utilisation des technologies de l'information et de la communication** intégrant également **le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)**.

Cette même **charte informatique** est portée à connaissance de nos collaborateurs. Elle définit notamment **le bon usage des outils de communication** ainsi que les règles de conservation des données de caractère privé et personnel.



LE RESPECT DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DE NOS COLLABORATEURS

Le groupe DEYA s'attache à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer **la santé et la sécurité au travail** de l'ensemble de ses employés, intérimaires et intervenants extérieurs.

Chaque année, les sites procèdent à la mise à jour du **Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)**.

Nous limitons strictement l'utilisation de produits dit **CMR (Cancérogène, Mutagène et Reprotoxique)** et le cas échéant mettons à disposition **les équipements de protections individuelles appropriés**.

Régulièrement, **une journée dédiée à la sécurité** est réalisée sur tous les sites. Elle est animée par les correspondants sécurité et des employés volontaires dont **les membres des IRP**. L'ensemble des collaborateurs du groupe y participe y compris les intérimaires et intervenants extérieurs.

Nous nous sommes engagés dans une démarche de **Visites Comportementales de Sécurité**, afin de sensibiliser nos collaborateurs employés ou intérimaires à **la Sécurité à leur poste de travail et traiter les anomalies**.

Nous nous engageons à :

- **Former des salariés aux gestes qui sauvent (Formation Sauveteur Secouriste du Travail)**
- **Former des Équipiers de Première Intervention**
- **Mettre à disposition de nos salariés les Équipements de Protection Individuelle**
- **Sensibiliser aux gestes et postures aux postes de travail (Troubles Musculo Squelettiques)**

Nous disposons de tableaux de bord permettant de suivre chaque semaine l'évolution **des accidents du travail**, de l'absentéisme, **des soins** avec des objectifs formalisés et des engagements de progrès.



LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Le groupe DEYA sensible au **développement durable** a mis en place un programme d'amélioration de nos procédés industriels qui permet de limiter l'**impact environnemental** tout au long du cycle de vie de nos produits.

Nous procédons au **tri, au recyclage, à la valorisation** de nos **déchets** et/ou à l'élimination de nos dé-chets dans des filières agréées.

En fin de cycle, nos **eaux industrielles** sont évacuées et traitées dans **une station d'épuration (STEP)** propre aux sites concernés.

Nous privilégions l'achat de matières éco-labellisées pour les bois et papiers.

Nous optimisons les **consommations d'énergie** :

chaudière biomasse, température de four.

Nous assurons **une veille** et **le respect** des **textes réglementaires** propres à **nos activités industrielles**.



LE CODE D'ÉTHIQUE

Le groupe DEYA exerce ses activités en stricte **conformité** avec les normes et **règles nationales** et **internationales** applicables.

L'ensemble de nos équipes a été sensibilisée au respect des **principes éthiques des relations d'affaires** (par exemple loi Sapin 2).

Nous refusons toute action susceptible de fausser **le libre jeu de la concurrence** et d'**enfreindre les règles du droit de la concurrence**.

Nous rejetons toute forme de corruption active ou passive dans **les transactions nationales et internationales**.



LES ACHATS RESPONSABLES

Nos fournisseurs s'engagent à respecter **les normes internationales du travail** ainsi que **le droit du pays** dans lequel ils opèrent.

Nous encourageons nos fournisseurs à mettre en place des politiques contribuant à **la préservation des ressources naturelles**.

Dans le cadre **des relations** avec **nos fournisseurs**, nous traitons avec **équité** les petites, moyennes et grandes entreprises.

Implantés dans les territoires, nous encourageons les **acteurs locaux** à nous suivre dans nos projets et contribuer à nos **développements mutuels**.

Nous développons avec nos fournisseurs des relations de **partenariat pérennes** fondées sur **la confiance mutuelle**.

Enfin, la majorité de **nos fournisseurs** est localisée en **France** et en **Europe**.

Nous comptons sur l'implication de toutes et tous pour promouvoir et appliquer cette charte.

Didier MAINARD,
Directeur Général Groupe DEYA



SAS DEYA DISTRIBUTION - 45 allée des Grands Champs - CS 90066 - 79260 La Crèche - France
Tél : (33) 05.49.25.40.29 - Fax : (33) 05.49.25.14.49 - E-mail : contact@groupe-deya.com

www.groupe-deya.com